Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 24 Chaâbane 1442
6 Avril 2021

N° 28

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **766**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **769**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **774**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **775**
Avis aux créanciers..... **778**
Convocations
Sociétés anonymes **779**
Divers
Avis au public..... **791**
Rectificatifs **792**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office National du Tourisme Tunisien **793**
Bilan de la Tuniso-Emiratie SICAV **799**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information

Augmentation de capital d'une Société Anonyme

Société ne faisant pas appel public à l'épargne

1- Dénomination sociale : STB MANAGER

Identifiant unique : 0796017F

2- Siège social : Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1082 - Tunis

3- Forme de la société : Société anonyme

4- Capital social : 500.000 DT

5- Objet : La gestion des Organismes de Placement Collectifs et des Sociétés d'Investissement

6- Durée : 99 ans

7- Montant de l'augmentation de capital : 2.000.000 dinars

8- Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/3/2021, enregistré le 26 mars 2021, sous le n°21702630 quittance n°M041178 a été déposée au Registre National des Entreprises, en date du 30 mars 2021 sous le numéro AC01412021

9- Modalités de l'augmentation : le capital sera augmenté de deux millions de dinars pour le porter de 500.000 dinars à 2.500.000 dinars par l'émission de vingt milles (20.000) actions nouvelles à 100 dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription par la Société Tunisienne de Banque

10- Valeur Nominale de l'action : 100 dinars

11- Valeur d'émission de l'action : 100 dinars

12- Exercice du droit préférentiel de souscription : les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription prévu par le code des sociétés commerciales.

13- Conditions d'admission et droit de vote aux assemblées :

Les assemblées d'actionnaires se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions. Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

14- Répartition du résultat, constitution de réserves et répartition du boni de liquidation

* Répartition du résultat et constitution de réserves :

- 5% au titre de réserve légale

- le reliquat sera réparti suivant décision de l'assemblée générale.

* Répartition du boni de liquidation :

Après le règlement du passif et des charges de la société, le produit net de la liquidation est employé d'abord à amortir complètement le capital des actions, si cet amortissement n'a pas encore eu lieu, le surplus est réparti, en espèces ou en titres, entre les actionnaires.

15- Dépôt des fonds : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Société Tunisienne de Banque, agence Cité des Sciences sous le numéro :

10 010 124 112869 9 788 39

16- Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est fixé à 15 jours à compter de la date de parution de la présente notice au JORT avec possibilité d'une clôture anticipée en cas de souscription intégrale du montant de l'augmentation.

2021400816SANB2

Ajout d'un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS (BTE)

S.A. au capital de 90.000.000 DT

Identifiant Unique : 015094B

Siège social : 5 bis, Rue Mohamed Badra - 1002 Tunis

CNSS : 69289-31

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) qu'il a été décidé d'ajouter un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la Banque qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 10H, au siège de la Banque sis au 5 bis Rue Mohamed Badra - Tunis, et dont la convocation a fait l'objet d'une publication au JORT n°25 du 26 mars 2021.

Ainsi, l'ordre du jour de cette assemblée devient comme suit :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2020 ;

3. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

4. Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

5. Approbation des rapports du conseil d'administration, des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020 ;

7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2020 ;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration;

10. Approbation de l'émission d'un Emprunt Obligataire.

2021400832SANB2

«SOCIETE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE IBN AL BAYTAR»

Société anonyme

Capital social : 17.889,270 Dinars

Siège social : Rue 8610 N°11 El Charguia - Tunis

Identifiant Unique : 0296081G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/01/2021 enregistré à la recette des finances El Charguia- Tunis le 01/02/2021 sous le Qn°MO 15507 En°21700845 :

- L'assemblée générale extraordinaire a approuvé d'une façon définitive l'opération de fusion entre la société d'Industrie Pharmaceutique Ibn Al Baytar (société absorbante) et la société Hikma Pharma Tunisie (société absorbée) ; par ailleurs, la société d'Industrie Pharmaceutique Ibn Al Baytar est chargée d'accomplir toutes les formalités légales et administratives relatives à la dissolution de la société Hikma Pharma Tunisie.

- L'assemblée générale extraordinaire a approuvé l'acte définitif de fusion du 17/9/2020 entre les deux sociétés.

- L'assemblée générale extraordinaire a approuvé l'augmentation de capital de la société d'Industrie Pharmaceutique IBN AL BAYTAR d'un montant de 680.000 dinars avec l'émission de 4000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 170 dinars ce qui porte le capital de 17.889.270 dinars à 18.569.270 dinars divisé en 109.231 actions.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des entreprises et publié le 29/3/2021 au B.O.R.N.E n°66 et annonce n°202126002.

2021400840SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

SOCIETE ZENITH HOLIDAY

Société à responsabilité limitée

Capital social : 5000 Dinars

Siège social : Immeuble l'Aouina Centre 4ème étage Cité Taieb M'Hiri 2045 l'Aouina Tunis

Identifiant Unique : 1603568Y

Suivant acte sous-seing privé en date du 14 décembre 2020 enregistré à la recette des finances La Goulette - Tunis le 27 janvier 2021 sous le n°21700435, quittance n°7257 et dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, «RNE», en date du 25 Mars 2021 sous le n° 202125649.

Mr. Mehdi Trabelsi a cédé 250 parts sociales lui appartenant dans le capital de la société Zenith Holiday à Mr. Mohsen Trabelsi qui possèdera désormais 400 parts sociales sur un total de 500 parts soit 80% du capital de la société Zenith Holiday.

Il a été également décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts pour tenir compte de cette cession.

2021R00933SRLB2

Sté TUNISIA TUNA SARL

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Zone Industrielle de la Mahdia

MF : 784034S/A/M/000

Suivant Protocole de cession de parts sociales du 23/9/2003 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 15/10/2003 sous le 3703285 quittance n°043309.

Il a été décidé de :

- M. Abdelwaheb Ben Ramdhan a cédé 20 actions de la société au profit de M. Hassan Ben Ramadhan et 330 actions au profit de M. Bassam Ben Ramadhan et 330 actions au profit de M. Mohammed Salman Ben Ramadhan.

2021R00936SRLB2

Sté TUNISIA TUNA SARL

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Zone Industrielle de la Mahdia

MF : 784034S/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 02/12/2010 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 13/12/2010 sous le 10704405 quittance n°41995.

Il a été décidé de :

- Approbation des comptes de l'année 2009

- Nomination de M. Abdelkader Baati comme commissaire aux comptes de la société pour les années 2010, 2011 et 2012.

2021R00937SRLB2

Sté TUNISIA TUNA SARL

Capital social : 100.000 DT

Siège social : Zone Industrielle de la Mahdia

MF : 784034S/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 22/02/2008 enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax le 25/02/2008 sous le 08800819 quittance n°10449.

Il a été décidé de :

- Nomination de Mr Hassen Ben Romdhane gérant de la société pour une durée indéterminée

- Mise à jour des statuts.

2021R00938SRLB2

Société de Gestion Immobilière

S.A.R.L au capital de 150.000 dinars

Siège social : 64 BIS, Avenue Fattouma Bourguiba 2036 La Soukra

IF : 1252504C/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2021, enregistré à la R.F. Rue de Paradis Ariana, le 15 mars 2021 Quittance n°M026533 et sous le numéro d'enregistrement : 21502067, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises en date du 18 mars 2021, sous le numéro : 202123936.

Il a été décidé :

- L'augmentation du capital social de cent cinquante Mille (1 50.000) dinars pour le porter à un million huit cent mille (1.800.000) dinars.

- Acceptation d'un nouvel associé (société Tuyauplast).

2021R00941SRLB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

SOCIETE FILS CHEDLY KECHAOU

Société à responsabilité limitée

Au capital de 50.000 dinars

Siège social : Haj Kacem 2, Menzel Chaker, Sfax 3020

Identifiant unique : N°1677591C

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 mars

2021 enregistré à la recette des finances des actes de sociétés Sfax en date du 30 mars 2021, quittance n°MO1859, enregistrement n° 21801722 ; et dont deux exemplaires ont été déposés auprès du registre national des entreprises sous le n°2021202459 du 8/3/2021 il a été décidé de nommer la société d'expertise comptable «Luca Pacioli-Cabinet Ben Mahmoud Expert-Comptable» représentée par son gérant M. Mohamed Arcelin Ben Mahmoud, Expert comptable membre de l'Ordre des Experts Comptable de Tunisie, en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2021X00391SRLB2

SOCIETE NORD ASSAINISSEMENT "SNA"

Société à responsabilité limitée

Au capital de trois cent cinquante mille dinars (350.000 D, 000)

Siège social : lotissement MAYASSA - Boumhel - El Bassatine - 2097 Boumhel - Ben Arous

Identifiant Unique : 1599188H

Attendu qu'en vertu d'un acte de cession daté du 25/8/2020, enregistré à la recette des finances de Boumhel, en date du 27/8/2020 sous le n°20101752 Madame Hanène Mannai épouse Naceur Gharsallaoui a cédé à Monsieur Makram Bouhadi l'ensemble des mille parts sociales de valeur nominale de cent dinars chacune, lui appartenant dans le capital de la SOCIETE NORD ASSAINISSEMENT totalisant trois cent cinquante mille dinars et divisé en trois mille cinq cents parts de cent dinars chacune.

Et qu'en vertu d'un acte de cession daté du 25/8/2020, enregistré sous le n°20101743, Monsieur Abdelbasset El Klai a cédé à Monsieur Makram Bouhadi, cent vingt cinq parts sociales lui appartenant de valeur nominale de cent dinars chacune, sur un total de mille parts sociales qu'il détient dans le capital de la SOCIETE NORD ASSAINISSEMENT, totalisant trois cent cinquante mille dinars divisé en trois mille cinq cent parts de cent dinars chacune.

Et qu'en vertu de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 août 2020 enregistré à la recette des finances de Boumhel en date du 25 août 2020 sous le numéro 20701744, il a été décidé :

Approbation des contrats de cession de parts sociales cités supra, et entérinement de la cession de parts du capital entre associés.

Corrections et ajouts de la dénomination sociale de la société comme suit :

Société Nord Assainissement, nom commercial «SNA»

Correctif à apporter au nom du principal associé Makram Bouhadi au lieu de Akram Bouhadi.

Un exemplaire de l'ensemble de ces documents a été déposé auprès du Centre National du Registre des Entreprises en date du 9/11/2020 - Dossier n°2020104253.

Attendu qu'en vertu de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 Février 2021 enregistré à la recette des finances de Boumhel en date du 26 Février 2021 sous le numéro 21700594, il a été décidé :

Extension de l'activité de la société à la spécialité suivante comme activité secondaire :

Entreprise générale bâtiment et travaux publics :

Et qu'à la suite de ces décisions émanant de l'instance suprême de la société et pour toutes ces raisons et conformément à la loi, certains articles des statuts de la SOCIETE NORD ASSAINISSEMENT, sont revus et corrigés en conséquence de ces décisions de révision et changements.

De tout quoi il a été établi un document portant mise à jour des statuts de la société émanant de la gérance de la société attesté pour légalisation de signature en date du 4 mars 2021 et enregistré à la recette des finances de Boumhel en date du 5 mars 2021 sous le numéro 21700672.

Deux exemplaires de ces documents ont été déposés auprès du Centre National du Registre des Entreprises en date du 9/3/2021-Dossier n°202120774.

2021400825SRLB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Société l'Immobilière Magasin Général

S.A au capital de 98 050 000 dinars

Identifiant unique : 0032792V

N°CNSS : 220528-47

Suivant procès-verbal daté du 8 juillet 2020, enregistré le 3 décembre à la recette des finances rue Ghandi, Tunis, 2019, sous n°2054181, quittance n°78202, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 30000 000 dt pour le porter de 68.050.000 dt à 98.050.000 dt.

Cette augmentation a été réalisée par l'émission de 3 000 000 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérées intégralement à la souscription.

Les documents qui ont été déposés au registre national des entreprises le 22/3/2021 sous le numéro 202124718 sont les suivants :

- Le procès-verbal de l'AGE susmentionné.

- La déclaration de souscription et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 16/3/2021 sous n°21802063, quittance n°2821

- La liste des souscripteurs et de versement, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 16/3/2021 sous n°21802061 quittance n°2820.

- Le certificat de libération par compensation des créances exigibles et échues enregistré à la RF de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 16/3/2021 sous n°21802067 quittance n°2825.

L'augmentation du capital est ainsi, réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2021400829SRLB2

Changement d'Adresse du Siège social

Ajout ou Modification des Associés

Société El Baraka

MF : 0552411KAM000

Suivant acte SSP en date du 25 Juin 2019 enregistré à la recette des finances cité Administrative le 23 août 2019 Enregistrement n° 19703990, Quittance n°104933, dont deux exemplaires ont été déposés au RNE Tunis sous le n°202085932 Bulletin n°252 du 22/10/2020. Et n° 201954337 Bulletin n°174 du 30/7/2020.

Il a été décidé ce qui suit :

- Changement du siège social à 11 Rue Mickael Nouaima Riadh Andalous 2058 Ariana

- Cession de toutes les parts de Monsieur Kais Khiari à Mlle Yasmine Khiari et Mlle Marwa Khiari,

- Création d'un nouveau établissement sis à la Rue Jendouba, Lot 48 ZI Mghira 3 Ben Arous.

2021400844SRLB2

AUTRES SOCIETES

La Succursale à Tunis

«EFACEC Engenharia é Sistemas»

M.F : 0644510XAM000

U.I : N°0644510X

CNSS : 225672-50

Suivant PV de la réunion du Conseil d'Administration de la société-mère «EF ACEC Engenharia é Sistemas - S.A» tenue au Portugal le 11/11/2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela - Tunis le 19/01/2021 sous le n°21800205, quittance n°3525 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises - Bureau Tunis le 31/3/2021 sous le n°202127552, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la succursale à Tunis à l'adresse «Boulevard Habib Bourguiba, Immeuble GGS, Appt n°D3-3, la Soukra, Ariana».

2021400818SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Mme Wali Manel a vendu en vertu de l'acte SSP enregistré à la recette des finances El Kabaria au 19/3/2021, quittance n°M01675, enregistrement n°21200390 à Mr Ben Salem Ousama la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé : 24 Rue 10656 Ebn Sina Wardia 7 Tunis

Toute opposition doit se faire auprès de l'acquéreur à l'adresse du fonds situé : 24 Rue 10656 Ebn Sina Wardia 7 Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée le 25/3/2021 dans les deux journaux Le Quotidien et el Chourouk.

2021T00367FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 17/3/2021 et enregistré à la recette des finances de Béja le 19/3/2021 quittance n°M014604 et n° d'enregistrement 21201759 Faicel Labidi, a vendu à l'acheteur Ibrahim Jendoubi le fonds de commerce exploité à la vente de fast-food sise à la rue 9 avril Béja, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur et dans les délais légaux sous peine de forclusion. Cette annonce a été signée dans le quotidien "Quotidien" le 31/3/2021.

2021T00368FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 26/3/2021, enregistré à la recette des finances av. de France Nabeul le 29/3/2021, sous le n°21201118, Quittance n°M020648, Mme. Ines Azim titulaire de la CIN n°06377643, I.U : 1431608H, a vendu à Mr. Sameh Mrabet titulaire de la CIN n°09849236, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour vente fruits secs, sis à la Rue Bir Challouf Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse suivante : Rue Bir Ehallouf Nabeul.

Cet avis a été publié aux journaux Le Quotidien et Al Chourouk du 31/3/2021.

2021T00369FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du fonds de commerce daté le 25/3/2021 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 29/3/2021 sous le n°21201202 et quittance n°22184, Monsieur Chokri Kalaoui a vendu à Madame Arbia Ben Mohamed Aiari la totalité du fonds de commerce constitué en un «Café 1ère catégorie» situé à l'avenue de l'Environnement Jbel ElWast Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matérielles et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulées.

2021T00374FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/3/2021 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 30/3/2021 quittance n°039013 n° d'enregistrement 21202234 Mme Ines Bent Abdelmajid El Memmi CIN n°04691686 a vendu à Mme Khaoula Bent Med Ridha Grichi CIN n°04815295 et Mr Maher Ben Ali Ben Med Hédi Sassi CIN n°05449461 tout le fonds de commerce exploité pour garderie et crèche sis à la rue Mahdia n°23 El Menzah 5 - Tunis.

Les oppositions seront recevables chez le Maître Mourad Sfaxi avocat à son bureau rue Mustapha Mohsen n°86 Borj Louzir - Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux La Presse et Essahafa du 02/4/2021.

2021T00375FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 02 Mars 2021 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 15/3/2021 Reçu (n°M018683) enregistrement (n°21200889) Monsieur Salim Ferchichi (C.I.N n°02310623) et Monsieur Hassene Ferchichi (C.I.N n°08507386) ont vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Afifa Batikh (C.I.N n°00326878) exploité (Restaurant et café 1ère catégorie) sis au rez-de-chaussée n°05 Angle Rue Irak et Syrie Lafayette Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Bureau de Maître Monia Ben Guiratte Avocate sis au 17 Avenue des Etats-Unis Belvédère Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien date du 31/3/2021.

2021R00915FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 19 Mars 2021 et enregistré à la recette des finances La Goulette Tunis le 26/3/2021 Reçu (n°M030586) enregistrement (n°21201867) Madame Faiza Bent Salah Ben Amor Safi (C.I.N n°00272727) a vendu la totalité du fonds de commerce à La Société Univers électrique Autos Hosni, I.U : 1635093 H son Gérant Monsieur Aziz Ben Hassen Ben Salah Al Hosni (C.I.N n° 09197977) exploité (Pièces Electriques des voitures) sis à l'Avenue Mohamed (5) n°83 Al Kram Gharbi Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au Bureau de Maître Ramzi Al Somrani Avocat à la cour de cassation sis à l'Avenue de l'Indépendance Danden Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 31/3/2021.

2021R00916FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente objet de légalisation de signature le 25/3/2021 à la municipalité de Menzel Bourguiba et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 29/3/2021 Quittance n°Mo20139 sous le n°21200670, Monsieur Mohamed Ali Bejaoui présenté par une procuration en faveur de son frère Monsieur Karim Bejaoui résident à la Rue Taher Haddded Cité de la Révolution Menzel Bourguiba de Bizerte a vendu et cédé à Monsieur Kais Ben Salem la totalité du fonds de commerce destiné restaurant situé à la Rue Hedi Nouira Bizerte Menzel Bourguiba.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse du Maître Hela Ben Salem sise à la Rue Monji Slim Menzel Bourguiba Bizerte, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 01 avril 2021.

2021R00925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 17/3/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 26/3/2021, quittance n°M018480, enregistrement n°201201050, Monther Samet, titulaire de la carte d'identité n°05247414, domicilié à Midoun Djerba, a vendu à la société Boulangeries La Fidèle, identifiant unique n°1670184/k, représentée par son gérant Imed Winich, domicilié à l'Avenue La Liberté Midoun Djerba, le fonds de commerce sis à l'Avenue de l'environnement Awlad Omar Midoun Djerba, destiné à l'exercice d'activité de pâtisserie et de fast-food. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse de son siège social et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 31/3/2021 au journal quotidien Chourouk.

2021R00927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte sous seing rédigé par Maître Mohamed Anouar Zaier daté du 18/3/2021 enregistré à la recette des finances de Yasminette le 18/3/2021 quittance M014656 enregistrement n°21200683. Madame Naziha Bent Mabrouk Ben Salah Ep Mohssen Sifi a vendu au profit de Mr Mohamed Sassi Ben Salah Moussi la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels servants à l'exploitation du fonds de commerce sis à la résidence au n°02 Rue 13 Août Yassminet Ben Arous immatriculé au Centre National du Registre des Entreprises sous le numéro 1048351/L/N/C/000. La vente a été consentie moyennent la somme de dix-neuf mille dinars. Cette somme a été consignée entre les mains de Madame Naziha Bent Mabrouk Ben Salah Ep Mohssen Sifi. Toutes oppositions doivent être adressées à l'adresse du fonds ci-dessus indiquée soit au n°02 Rue 13 Août Yassminet Ben Arous dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet acte au journal officiel. Cet acte de vente a été publié au journal Achourouk du 23/3/2021.

2021R00935FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité de Siliana le 15/3/2021 et enregistré à la recette des finances de Siliana le 16/3/2021 sous le reçu n°M0004036 enregistrement n°21200670, Monsieur Fawzi Ben Toumi Ben Amara Ftouhi demeurant à Cité Ons, Siliana, a vendu à Monsieur Issam Ben Abdel Baki Ben Fraj Brari demeurant à la Rue Okba Ibn Nafea - Siliana, tout l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le Commerce Meubles et Ameublement; situé à l'Avenue Alisteklel - Siliana Nord - Siliana, et enregistré au registre de commerce sous le n°0403246L, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent s'adresser dans un délai maximum de 20 jours à partir de la date d'annonce de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur au lieu choisi sis à la Rue Okba Iben Nafea-Siliana.

Cet avis a été publié au journal Achourouk et au journal Le Quotidien le 24 mars 2021.

2021R00942FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances rue Boulbalba Mrabet Gabès le 25/3/2021 sous le n°21201969, Mme Sassia Hssine a vendu à Mr Zied B Moncef Hawari la totalité du fonds de commerce d'un café sis à l'avenue Omar Ibn El Khattab Gabès.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce, à l'avenue Omar Ibn El Khattab Gabès dans les 20 jours à partir de la parution de présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 30/3/2021.

2021R00944FCCC2

Cession d'origine commercial

Suivant acte sous-seing privé en date du 23/3/2021 enregistré à la recette des finances de Ghardimaou le 25/3/2021 quittance n°M011240 n°21200401 d'enregistrement, les Héritiers du défunt houssine Ben Ali Alaoui cèdent à leur frère Kais Alaoui, le fonds de commerce situé à l'Avenue Habib Bourguiba Ghardimaou, destiné au commerce et ce avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication au Jort entre les mains de cessionnaire.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 31/03/2021.

2021R00945FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 23 Mars 2021 enregistré à la recette des finances de Boussalem au 24 Mars 2021 Enregistrement n°21200470, quittance n°M012063, Monsieur Mondher Ben Wanas Zoughlemi titulaire de carte d'identité nationale n°02516131 délivrée à Tunis le 13/10/2014 a cédé à Monsieur Mohssen Ben Wanas Zoughlemi titulaire de carte d'identité nationale n°02539653 délivrée à Tunis le 31/12/2007 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels (exactement les marchandises) et incorporels sis à la Rue de Habib Bourguiba Boussalem Jendouba et il est destiné à la vente de chaussures.

Les oppositions sont acceptées par l'acheteur Monsieur Mohssen Ben Wanas Zoughlemi au bureau de rédacteur du contrat Maître Alia Nsiri situé à la Rue de Mohammed Ali, Immeuble Baklouti Jendouba dans les délais légaux de 20 jours à compter de la date de publication du présent annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal «Alchourouk» le 1 avril 2021.

2021R00952FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, daté du 16 mars 2021, enregistré à la recette des finances de Djerba le 17/3/2021 (quittance n°M027916, enregistrement n°21201149), Mr Habib Tatouch, titulaire de la CIN n°06550048 délivrée le 28/11/2019, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des produits alimentaires en détail sis à Jouamaa Houmt Souk Djerba et ce à Mr Mohamed Chamackh, titulaire de la CIN n°08621119 délivrée le 23 Août 2013 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur Mohamed Chamackh à son adresse sise à Jouamaa Houmt Souk. Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «El Chourouk» et «le Quotidien» datés du 23/3/2021.

2021R00957FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un ASSP daté du 26 et 30/11/2020 enregistré à la recette des finances de Soliman le 16/02/2020 sous le n°21200439, Mr Chadli Ben Mesaoud Ben Jamia Titulaire d'une CIN n°00653849 et le registre de commerce sous le n°627840/N/C/000 a vendu à Mr Mehrez Ben El Hédi Ben Zineb Titulaire d'une CIN n°06253320 et le registre de commerce sous le n°771731/T/N/C/000, la totalité du fonds de commerce lui appartenant représentant une Pizzeria, Crêperie, Sandwicher, sis à 1 Résidence El-Andalos Route de Tunis Soliman, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

L'opposition au prix s'effectué entre les mains du vendeur à son domicile dans un délai de vingt jours de l'insertion de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce est comparu au journal le Quotidien du 5/2/2021.

2021R00961FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré le 29/3/2021 à la recette de finances de Monastir sous le numéro 21201890, quittance n°MO19142, Monsieur Abid Mounir Ben Sassi, Titulaire de la CIN n°04186392 a vendu pour le compte de son frère Abid Imed Ben Sassi, titulaire de la CIN n°04162954, à Monsieur Machmoum Mohamed Ali Ben Mohamed Ben Ali, Titulaire de la CIN n° 04189739, la totalité du fonds de commerce sis à place 03 Août Monastir "Café Aguadir" et dont l'activité consiste à l'exploitation d'un café avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections seront déposées à l'étude de Maître Ben Lamine Faten, Avocat à la cour de cassation, rue de la République immeuble el baraka 2ème étage appartement B 5 Monastir, Titulaire de la carte d'identité n°06798928.

2021S00411FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/01/2021 enregistré à la recette des finances Diyar Al Wafa Sfax le 24/3/2021 sous le numéro M027866 quittance numéro 21201684. Les Héritiers de Monsef

Grati, ont vendu la totalité de ses parts dans l'indivision de 1/3 du fonds de commerce et de bâtiment du magasin nommé «sidi jabla» sis à Sfax, rue 18 janvier n°88, à Mme Soumaya Grati.

Les oppositions seront reçues entre les mains de M Hasiba Mseddi à l'adresse suivante : route Saltnia km 6.5 Sfax et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 30/3/2021 au journal «le Temps».

2021X00388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de contrat de vente daté du 25/02/2021 enregistré auprès de la recette des finances de Gabès le 29/3/2021 sous n°21202067 quittance n°M018658 Mme Msallmeni Fatma a vendu à Mr Dagni Adel résidant au 01 rue Tazerka Gabès le fonds de commerce situé au rez-de-chaussée, 68roc74 Gabès centre avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur Mr Dagni Adel dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T.

Cette annonce sera publiée au journal le Quotidien le 3/4/2021.

2021X00395FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé par Maître Wadii Abid et Maître Yassin Rbei en date du 18-3-2021 enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 31-3-2021 quittance n°M020485t Ahmed Grati, Darin Grati et Wiem Grati, demeurant à la route de l'Aéroport km 4 cité Ennour rue 2051 numéro 10 Sfax, font une donation au profit de leur mère Madame Dalila Maalej demeurant à la même adresse, la totalité de leurs parts du fonds de commerce destiné à l'activité de couture et prêt à porter sis à 61 avenue Habib Maazoun Sfax. Les oppositions sont recevables entre les mains du bénéficiaire de la donation à l'adresse du local dont lequel est exploité le fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette donation au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le quotidien parus le 02-4-2021.

2021X00396FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 15 Mars 2021, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 16/3/2021 sous le numéro 21201614, reçu n°27045.

Mme Marwa, fille de Mondher Tessouli, demeurant au n°2 rue Abderrahmen Mami - La Goulette - Tunis, a cédé tout le fonds de commerce relatif à l'activité de coiffure, y compris tous ses éléments matériels et immatériels, sis au n°10 rue du 18 Janvier 1952 jardins Salambo - 2085, à Mme Ibtissem El Khoukh, demeurant au n°11 rue Tozeur - Le Kram Ouest.

Par conséquent, toutes les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce, sis au n°10 rue du 18 Janvier 1952 jardins Salambo - 2085, et ce entre les mains de l'acheteuse Mme Ibtissem El Khoukh dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Tout en sachant que l'annonce de la cession du fonds de commerce a été publiée au journal quotidien «Eshourouk» en date du 20 mars 2021.

2021400824FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Notification en vertu du contrat de vente en date de 10/3/2021 et enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en 19/3/2021 sous le numéro 21201575 numéro 031323 M Sahil Ben Milad Ben Younes a vendu à Mme Samira Bnt Ahmed Ben Saleh El Rbiei, tous les objets du fonds de commerce situé à l'APPARTEMENT M1 imm PANORAMAT DIVISION Nahli Ariana.

Les oppositions se feront entre les mains de l'avocat Fathi Hajlaoui 5 ; av Taieb M'Hari Ariana imm MORSI - 2ème étage - bur n°9, non au plus tard 20 jours suivant la date de la publication au J.O.R.T.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 3 avril 2021.

2021400826FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 31/3/2021, enregistré à la recette des finances Raoued le 31/3/2021, Quittance n°M030148, Enregistrement n°21201216, Madame Malek Bent Hssouna Ben Mohamed Tijeni Chakroun titulaire de la CIN n°07194300, a vendu à Monsieur Béchir Ben Abdellatif Ben Ammar Khatib, Titulaire de la CIN n°08019996, la totalité du fonds de commerce consistant en une buvette dénommée «Bab Houma» sise à la Résidence Omrane 1 magasin n°10 Cité El Ghazela, Raoued inscrit au Registre National des Entreprises, Identifiant Unique n°13221060 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être notifiées entre les mains de l'acheteur dans les 20 jours qui suivent cette publication au JORT, à l'adresse du Fonds de Commerce sis à la Résidence Omrane 1 magasin n°1 Cité El Ghazela, Raoued.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 02/4/2021.

2021400831FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mehiri Nabeul en date du 22/3/2021 sous le n°21201136 quittance n°M023512 Monsieur Anis Ben Hedi Ben Amor Belhaj titulaire de la C.I.N n°05104023 a vendu la totalité du fonds de commerce (Bureau de change) avec ses éléments corporels et incorporels lui appartenant, exploité dans le local n°R07 sis au rez-de-chaussée du complexe de commercial et

administratif la JARRE place 7 novembre, Nabeul à Monsieur Karim Ben Hassine Ben Boubaker Gasmi titulaire de la C.I.N n°07403916 qui accepte.

Les oppositions sont adressées sous la forme requise par la loi dans un délai de vingt (20) jours de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur Monsieur Karim Ben Hassine Ben Boubaker Gasmi à son domicile sis Km 5 route de Raoued, Jaafar, Ariana Nord, Ariana.

Le présent avis a été publié au quotidien Essahafa paru le 31/3/2021.

2021400835FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mehiri Nabeul en date du 22/3/2021 sous le n°21201135 quittance n°M023511 Monsieur Anis Ben Hedi Ben Amor Belhaj titulaire de la C.I.N n°05104023 a vendu la totalité du fonds de commerce (Bureau de change) avec ses éléments corporels et incorporels lui appartenant, exploité dans le local n°R08 sis au rez-de-chaussée du complexe de commercial et administratif la JARRE place 7 novembre, Nabeul à Monsieur Karim Ben Hassine Ben Boubaker Gasmi titulaire de la C.I.N n°07403916 qui accepte.

Les oppositions sont adressées sous la forme requise par la loi dans un délai de vingt (20) jours de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur Monsieur Karim Ben Hassine Ben Boubaker Gasm à son domicile sis Km 5 route de Raoued, Jaafar, Ariana Nord, Ariana.

Le présent avis a été publié au quotidien Essahafa paru le 31/3/2021.

2021400836FCCC2

Location gérance libre

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances av. Hbib Thameur Tunis le 12-3-2021 sous le n°21300726, M. Ridha Ben Elkahla a loué à la société Kdidi textile, son identifiant unique 1705848 T, le fonds de commerce sis au 52- 54 Avenue de Paris Tunis, et ce pour une durée de 15 ans du 01-3-2021 à fin février 2036.

Cette annonce est parue à La Presse du 26-3-2021.

2021T00372FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Société "Follia Dai Pazzi"

MF : 1715890B

Suivant acte sous seing privé légalisé de signature en date du 18 Mars 2021 enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 19 Mars 2021 quittance n°M030577 enregistrement n°21301589. Mme Samia Bent Sadok épouse Moktar Chgir, CIN n°00242719 délivrée le 7/6/1995 à Tunis, a loué à la société "FOLLIA DAI PAZZI" représentée par son gérant Mr Ahmed Harguel la totalité du fonds de commerce lui revenant, dont le local situé au 20 Rue Habib Bourguiba Sidi Bou Said Tunis à partir du 15/3/2021 jusqu'au 14/3/2026 destiné à la restauration.

La location sera renouvelée tacitement entre les deux parties avec les mêmes conditions et la même période.

2021T00381FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'un fonds de commerce rédigé le 25/3/2021 signe en date du 25/3/2021 enregistré à la recette des finances cité Ezouhour le 26/3/2021 sous le n°21300484 quittance M017225, Mme Halima Bent Hedi Ben Mabrouk titulaire de la C.I.N 00634849 a loué en son nom et au nom de sa sœur Mme Zohra Bent Hedi Ben Mabrouk titulaire de la C.I.N 03258307 par procuration enregistrée à la recette des finances N.Madina sous 2180052 quittance M009268, à Mr Abderahmen Ben Mabrouk titulaire de la C.I.N 00885521 le fonds de commerce exploité boulangerie au local sis à la rue 3001 n°51 cité Halel - Tunis, pour une période de dix ans à partir du 01/02/2021.

Toute opposition sera acceptée à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 2/4/2021.

2021R00932FCCC3

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 23/02/2021 enregistré à la recette des finances A C à Sousse le 02/3/2021 sous le n°213007120 quittance n°M000790, Société de promotion Immobilière GLOULOU, Société à responsabilité limitée, immatriculation fiscale n°0028046/L de nationalité Tunisienne, dont le siège social est sis à la route de Sousse M'saken, représentée aux fins des présentes par son gérant, a loué à la Société «ALIENS GROUPE» Société à responsabilité limitée, immatriculation fiscale n°1699253/F de nationalité Tunisienne, dont le siège social est sis à Sakiet Sidi Youssef, Carthage Byrsa Tunis; la totalité du fonds de commerce pour une activité d'un Park de loisir et Touristique sous le nom «Hergla Park» sis à Hergla Sousse, pour un loyer annuel de 100.000 dinars

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien du 2/4/2021.

2021S00407FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé rédigé par Maître Moncef Abbachi Avocat à Tunis en date du 25 mars 2021 enregistré à la recette des finances Habib Thamer - Tunis le 26/3/2021 quittance M017172 enregistrement 21300868 Mr Zouhaier Ben Elhaj A loué à Mr Fawzi Zaiet le fonds de commerce exploité dans le commerce des tenues de travail dans le local commercial sis à 11 Rue Amilcar - Tunis pour la durée d'une année à compter du 01/01/2021 renouvelable et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au quotidien El-Chourouk daté du 31/3/2021.

2021400828FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue la Gare Tunis le 18-02-2021 n° de quittance M010961, N° d'enregistrement 21301058, la société TCM PROTOTYPES, Sarl, n° d'enregistrement au registre national des entreprises 1528600F, siège social à la rue du plastique zone industrielle Ksar Said 2086 Douar Hicher Manouba, a loué le fonds de commerce sis au 36 rue Om Kalthoum Tunis, de son propriétaire M. Ben Daoud Khaled C.I.N. n°05725320, n° d'enregistrement au registre national des entreprises 0932643Q domicilié au 55 rue Om Kalthoum Tunis pour la période d'une année renouvelable par tacite recondiction commençant le 01/01/2021.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Maître Tahri Abdel Moumen, 55 rue Oum Kalthoum, Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce a été publiée aux journaux quotidiens Echorouk le 10/3/2021 et Essabah le 11/3/2021.

2021400838FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndicat national des éducateurs pour l'enseignement primaire

Suivant P.V du 21/02/2021, enregistré à la recette des finances Sidi El Béhir Tunis le 31/3/2021 sous le numéro 21700665, quittance n°M016769 il a été convenu d'envoyer un syndicat organisation au sein de la Fédération tunisienne des éducateurs portant le nom :

- Nom : «Syndicat national des éducateurs pour l'enseignement primaire».

- Adresse : 22 Rue El Fadhel Ben El Mouhaleb - Lakanya El Ouardia 1009 Tunis

- Comité :

Secrétaire générale : Aziza Ayari

Membres : Belgacem Mabrouki - Mohamed Chenini - Dorsaf Zaer - El Imeme El Omri - Nizar Ouled Bouali - Mongi Aydi.

2021T00373APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement "AL ASSEL ATTANMAWI" Rouhia

Siège social : Fondouk Debbich Rouhia 6150

Domaine d'intervention : Apiculture, Elevage, production et commercialisation agricole

Lieu d'activité : Commune de Rouhia, Délégation de Rouhia

Président : Ali Ben Alaya Ben Aissa

Secrétaire général : Lazher Ben Moktar Araibi

Trésorier : Mohamed Lehbib Ben Mizouni.

2021T00377APSF1

Constitution d'un parti politique

Nom du parti : Parti Cinquante-cinq Tunisien

Adresse : Centre Misk, Bloc C 17 ; Rue Abou Hamed El Ghazali, 1073 Montplaisir, Tunis.

Slogan du parti : Volonté, Liberté, Egalité.

Programme du parti : Le parti cinquante-cinq est fondé sur le principe du patriotisme et sur les concepts et valeurs de la civilisation tunisienne modérée. Parmi ses principes de base figure la modération intellectuelle, et il vise à assurer la sécurité et la stabilité sociale et l'égalité entre les tunisiennes et les tunisiens, et il y contribue au développement économique intégré de manière à garantir un développement parallèle dans toutes les régions du pays et à œuvrer pour préserver et soutenir les acquis des femmes

Président du parti : Abdelkefi Nasreddine.

2021R00914APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Ezouhour pour la protection de l'environnement et de la terre et de la nature.

Objet : Association culturelle environnementale

Siège social : Zerkin 1 Merth Gabès.

Objectifs :

- Attirer l'attention sur l'environnement environnemental par la sensibilisation et la sensibilisation

- Contribuer au maintien d'un environnement propre

- Chercher à mener des activités culturelles

- Relier les relations avec les associations poursuivant des objectifs similaires dans le pays et à l'étranger, qui ont des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

- Présidente : Fatma Hannachia

- Secrétaire générale : Houda Ajmi

- Trésorier : Malek Sgheir.

2021R00923APSF1

Constitution de Bureau Syndical

Suite au PV 24/2021 daté le 20/02/2021 enregistré à la recette des finances Sidi Béchir 4603d8 sous le numéro 21700565 quittance n°M014066.

On lance la constitution d'un bureau syndical local dérivant du Syndic National de Défense de taxi Individuel (S.N.D.T) sous le nom : Bureau Local Hrairia sis à 40 rue 4697 Cité Essalema 2 Ezzahrouni Tunis.

Ci-dessous la liste des responsables chargés de diriger cet organisme :

- Mr. Hawa Samir : secrétaire général président de bureau

- Mr. Nciri Jallel : secrétaire général adjoint

- Mr. Bouzidi Jmoui : secrétaire général adjoint.

Objectifs :

- Représenter les professionnels du secteur du taxi individuel auprès des autorités locales.

- Défendre les droits des professionnels du secteur du taxi individuel.

2021R00930APSF1

Constitution d'un groupement

Conformément au procès-verbal de l'assemblée constitutionnelle du 16/12/2020 et de la décision du gouverneur de Kébili n°01/2021, un groupement de développement du secteur de l'agriculture et de la pêche a été constitué à Jemna :

Nom : groupement de développement agricole de Jemna

Adresse : Jemna 4214 Kebili

- Zied Abdelfatteh : président

- Mongi Jemni : trésorier

- Khaled Nouri : membre.

2021R00943APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Label : Groupement de développement agricole, El Kim 1, Menzel El Habib,

Objectif : Contribuer à encadrer ses membres et à les orienter vers les techniques agricoles les plus efficaces pour augmenter la productivité de leurs exploitations agricoles et de leurs activités. Et au développement du système de pâturage et des méthodes d'élevage.

Siège social : Hajri, El Kim 1, Menzel El Habib Gabès 6030

Reçu de la Commission de Menzel El Habib le 22 février 2021.

Autorité :

- Mohamed Ben Dhaw Khalfalli : Président.

- Mohamed Ben Moncer Rebei : Trésorier.

- Hassan Ben Mohamed Goui : Membre.

2021R00946APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : FUSION.

Siège social : Résidence Dorret El Bouhayra, Villa n°2, Lac 2, 1053 Tunis.

Objectifs :

- Contribuer à l'accomplissement d'actions caritatives.

- Contribuer à l'accomplissement et à l'organisation de diverses actions culturelles.

- Etablir des partenariats avec d'autres associations aussi bien tunisiennes qu'étrangères ayant des objectifs convergents avec ceux de FUSION et entretenant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Objet : Association à vocation culturelle et caritative.

Présidente : Ines Osmani Louran

Secrétaire Générale : Fatma Sayah

Trésorière : Maroua Maktouf.

2021400773APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Culture Sans Frontières

Objet : Association culturelle

Siège social : 7 Rue Ibn Zaidoun Menzah 5 Ariana.

Objectifs :

Promouvoir la culture et de l'art, en particulier du théâtre et du cinéma.

Promouvoir l'ouverture internationale des acteurs du domaine culturel, notamment du théâtre et du cinéma

L'échange de compétences entre le théâtre et le cinéma et le reste des acteurs du domaine culturel à une échelle nationale et internationale

Avis de constat numéro 894 en date du 2 juillet 2019.

Fondateurs :

Président : Athar Magouri

Secrétaire générale : Douaa Ghliss

Trésorier : Noureddine Ayadi.

2021400830APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de la Résidence "ARABELA"

Manaret Hammamet - Nabeul

Suivant P.V de l'assemblée générale des copropriétaires de la Résidence "ARABELA" pour la deuxième fois du 13/9/2020 enregistrée à la recette des finances de Hammamet le 28/9/2020 sous les n°4894439 quittance M088726, les présents ont décidé par majorité :

- Validation du rapport littéraire et financier avec acquittement de tous les membres du syndicat pour la conduite de l'acte représentatif de août 2019 à août 2020.

- Le mandat des membres du syndicat des propriétaires a été prolongé d'un an.

2021R00929APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Et après réduction du prix
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71 339 759 et 98 322 562
hachichatmedavocauiigmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société Anonyme représenté par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C : N°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Khira Bent El Bechir Ben Ahmed Zagdane cin 01790267, Mouna Kharraz cin 01840586, Meriam kharraz cin 05124106, Ferial Kharraz cin 051241105, Nadim Kharraz cin 06283653 demeurant à l'Avenue Habib Thameur Nabeul (en leur qualité de caution hypothécaire et solidaire).

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité des propriétés objet des titres fonciers;

Tous les droits indivis soit 8/17 parts leur revenant dans la propriété objet du TF n°652131 Nabeul d'une superficie de 21 a 08 ca.

* du TF n°521081 Nabeul d'une superficie de 2836 m².

* du TF n°521082 Nabeul d'une superficie de 4099 m².

* du TF n°521083 Nabeul d'une superficie de 2951 m².

* du TF n°635527 Nabeul d'une superficie de 7049 m².

Les cinq premiers titres fonciers sont situés à dar Chaabane El Fehri sur la route de Frinine et Bayoub,

* du TF n°525345 Nabeul d'une superficie de 2190 m² le dite titre Foncier est situé à la Z.I de Nabeul.

* du T.F n°591474 Nabeul d'une superficie de 342 m² sise à la Z.I de Nabeul tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Nabeul.

Mise à prix :

748.218,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus reparties comme suit :

Le prix des parts indivises de l'immeuble objet du titre foncier n°652131 Nabeul : 17.856.000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°521081 Nabeul : 51.048.000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°521082 Nabeul : 73.782.000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°521083 Nabeul : 53.118.000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°635527 Nabeul : 126.882.000 dinars.

Le prix de l'immeuble objet du titre foncier n°591474 Nabeul et du T.F n°525345 Nabeul : 425.532.000 dinars.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul le lundi le 10/5/2021 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2021T00376VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'avocat poursuivant : Maître Zoghlami Radhouane, avocat à la cour d'appel, résidence Aycha 1er étage n°104 rue Hssan Barbouch le Kef.

Demanderesse : Soltani Hedia, Surveillante, résidente à 150 rue el Essken 4 Ben Arous.

Demandé : Adel Trabelssi, fonctionnaires, résident à la rue Al Azima n°34 Dahmeni le Kef.

Local objet de la vente aux enchères publiques :

Local à usage d'habitation n°34 à rue AL Azima Dahmeni le Kef composé de 2 étages d'une superficie de 129.48 m², objet du titre foncier n°41 le Kef est dans la propriété Indivise devisé en 143815 parts : 144 pour la demande grevés de 2 hypothèques au profit de la banque de Tunisie de (43116d000) et (30885d000). Le 1er étage comprend 3 chambres, et 2 cuisines. Le 2ème de 4 chambres, cuisine, une salle de bain et un hall.

Prix d'ouverture : cinquante neuf mille six cent soixante huit dinars 400 millimes (59.668.400).

Date et lieux de la vente :

La vente aux enchères publiques aura lieu le 26/4/2021 à 9h devant le tribunal de 1ère instance du Kef situé à la rue 8 juillet le Kef.

Visite du local : Pendant l'horaire administratif.

2021R00939VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Mohamed Amouri

Avocat

MF : 000 P.A. 630238 C

L'adjudication aura lieu mercredi 5/5/2021 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à l'avenue Ahmad Aloulou Sfax Eljadida.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Amouri, avocat domicilié à son étude sise à imm. Chefii 23 rue Salem Harzallah Sfax.

Partie poursuivante : Jamel Ben Ameur (cin : 01342684 délivrée le 24/4/1998) fonctionnaire, domicilié au bureau de son avocat Maître Mohamed Amouri 23 rue Selem Harzallah 3000 Sfax.

Partie saisie : Ahmad Jerbi, demeurant à la route de Gabès cité Elhabib rue 2085 Sfax sud (cin : 08806413).

Propriété à vendre : La totalité de la propriété sise à la route de cité Elhabib rue 2085 Sfax sud, sa superficie est de 116.20 m², elle se compose d'un étage de 93.75 m² bâti sur la maison des parents de la partie saisie, ses murs intérieurs et extérieurs en brique rouge, la terre est couverte de carreaux de carrelage à l'exception de la salle de bain couverte de parterre, le toit est en dalle, ses portes en bois normal et les fenêtres en aluminium et en verre avec michellaires mais sans fer forgé de protection, les lignes et équipements électriques sont neuves et de moyenne qualité.

Son entrée principale est à travers un escalier privé ouvrant sur la route principale, il est limitrophe de cette route au nord et de Mr Arous à l'ouest, d'une route et la pharmacie de Dr Rkik à l'est, et de la propriété de Najet par le sud.

Il comprend un débarras, une cuisine, une salle de bain, un hall, 3 chambres et un salon et séjour.

Mise à prix : 28.000,000 D

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffier de la cour de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2021X00384VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Après réduction de la mise à prix Initiale de 40 %

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, I.U. 0000221M, R.C. auprès du tribunal de première instance de Tunis n°B176041996, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : 1) Bassem Borcheni, I.U. 0111320F, demeurant à 93 rue Taher El-Hadad Sakiet Ezzit Sfax et à la rue Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax- 2) Fathia Borcheni, CIN 00440997, demeurant à 93 rue Mokhtar Ziadi Sakiet Ezzit Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5- étage App. n°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «EI-WIZARA 12» objet du titre foncier n°8895 Sfax qui consiste en un magasin d'une superficie de 21 m² sise au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au coin des rues EI-Wizara et Anatol France Sfax, y compris les parties indivises (21/3122), et qui est conforme à la parcelle n°12 du plan de division du titre foncier 252711. Il est limité au nord par la parcelle 16, à l'est par le T.F 16319 Sfax, au sud par la parcelle 9 et de l'ouest par le couloir de l'immeuble. Il est actuellement loué à Ali Ben Abdalla Ben Mahmoud et exploité comme un dépôt de meubles utilisés.

5- Mise à prix : Onze mille trois cent quarante dinars (11.340,000 D) frais en sus, et ce après la réduction de la mise à prix initiale de 40 %. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboul-Kacem Chebbi Sfax le lundi vingt six avril deux mille vingt et un (26/4/2021) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Moez Ayed Zambaa et ce aux mêmes horaires.

2021X00390VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Selem Ben Elhedi Ben Masaoud Hajji, cin 06014699 demeurant :

1/ Ksar Hmem ouest Rgueb Sidi Bouzid

2/ Cité Erriyadh 9170 Rgueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 10080/283400 dans l'immeuble dénommé "mouna 05" objet du TF n°218 sidi Bouzid sis à la région Ksar Hmem délégation Regueb gouvernorat de Sidi Bouzid d'une contenance de 283400 m².

Les parts consistant en un terrain de forme rectangulaire clôturé contenant 2 terrains de sport, une piscine, une construction de deux étages, une autre composée d'un seul étage et une autre construction sis au bord de la route reliant Regueb et Saida et à 3 km de la centre ville.

Il y a un espace non clôturé qui sépare l'immeuble clôturé à la route reliant Regueb et Saida (route de Sfax)

Mise à prix : (632.208.000) après la réduction de prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 4/5/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00394VEPA1

Vente aux enchères publiques

De 3750 parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier 64198 Ariana

1/ Le créancier poursuivant :

- Le Comptoir Tunisien des Bâtiments «COTUB» en la personne de son représentant légal S.A, sis à la zone industrielle de la Charguia Tunis, son registre commercial B177791996, son matricule fiscal 03755C, ayant élu domicile concernant les procédures de vente aux enchères publiques chez Maître Ghileb Hamdane Avocat à la cour de cassation 8, Rue Benghazi Tunis.

2/ Le débiteur saisi :

I- Société Générale des Travaux et Bâtiments «SGTB» en la personne de son représentant légal demeurant 2 Bis, Rue des Roses Ariana, son registre commercial B2439182004.

II- Les cautions hypothécaires :

1- Madame Nébgha Bent Mohamed Ben Mahmoud Aroussi veuve Chafik Njeh demeurant 63 Rue Immam Ahmed Ibn Hanbal - Radés - Ben Arous en qualité de caution hypothécaire.

2- Monsieur Mohamed Ali Ben Tawfik Ben Mahmoud Aroussi demeurant

Immeuble n°42 Résidence FARAH 4ème étage Appartement n°9 Cité El Khadra Tunis en qualité de caution hypothécaire.

3- Monsieur Zouhair Ben Mohamed Ben Mahmoud Aroussi demeurant 63, Rue Immam Ahmed Ibn Hanbal - Rades- Ben Arous en qualité de caution hypothécaire.

4- Monsieur Rachid Ben Mohamed Ben Mahmoud Aroussi demeurant 69, Rue Immam Ahmed Ibn Hanbal - Radés - Ben Arous en qualité de caution hypothécaire.

5- Madame Nassiba Bent Mohamed Ben Mahmoud Aroussi demeurant 69, Rue Immam Ahmed Ibn Hanbal - Radés - Ben Arous en qualité de caution hypothécaire.

6- Monsieur Adel Ben Mohamed Ben Mahmoud Aroussi demeurant 65, Rue Immam Ahmed Ibn Hanbal - Radés - Ben Arous en qualité de caution hypothécaire.

7- Madame Hajer Bent Tawfik Ben Mohamed Aroussi demeurant 42, Résidence FARAH 4ème étage Appartement n°9 Cité El Khadra Tunis en qualité de caution hypothécaire.

8- Monsieur Ridha Ben Mohamed Ben Mahmoud Aroussi demeurant 17, Rue Bilai Ibn Abi Rabbah Cité Mohamed Ali- Radés- Ben Arous en qualité de caution hypothécaire.

9- Madame Faten Bent Tawfik Ben Mohamed Aroussi demeurant 42, Résidence FARAH 4ème étage Appartement n°9 Cité El Khadra Tunis en qualité de caution hypothécaire.

3/ L'Avocat poursuivant :

- Maître Ghileb Hamdane, Avocat à la Cour de Cassation, 8 Rue Benghazi - Tunis.

4/ Le Titre Exécutoire :

- L'injonction de paiement n°10325 rendue par le Tribunal de Première Instance de l'Ariana le 22/3/2013 notifiée par Maître Kaouana Khemaies huissier notaire selon PV n°4902 du 5/4/2013 et qui n'a pas fait l'objet d'un recours en appel selon l'attestation de non appel n°86328 en date du 26/5/2017.

5/ Le Titre Inscrit :

- Contrat d'hypothèque volontaire selon acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 27/10/2011 sous le n°11604322 Quittance n°M064084 ainsi qu'un contrat de précision enregistré le 01/9/2012 sous le n°12703138 Quittance n°M055869 inscrits sur le titre foncier n°64198 Ariana le 7/11/2012 (dépôt 14/2012, n°1/4421).

6/ Saisie immobilière :

- Commandement valant saisie immobilière notifié aux débiteurs par Maître Kaouana Khemaies huissier notaire selon PV n°035566 du 17 et 18 novembre 2020 inscrits sur le titre foncier n°64198 Ariana le 11/02/2021 (dépôt 1/2021, n°1694).

7/ Description de l'immeuble objet de la licitation :

- La vente aura pour objet les parts indivises au nombre de 3750 sur 313238 (3750/313238) de la propriété objet du titre foncier n°64198 Ariana et qui correspond à un terrain agricole d'une superficie de 3750m² et consistant en un terrain nu autour duquel se trouvent des locaux à usage d'habitation dont certains sont déjà exploités et le reste en cours de construction par de tierces personnes tel que décrit dans le rapport d'expertise de Monsieur Slaheddine Zarrouk en exécution de l'ordonnance sur requête n°78413 rendue par le Tribunal de Première Instance de l'Ariana le 6/7/2012.

8/ Charges grevant l'immeuble :

1- Une hypothèque volontaire au profit du Comptoir Tunisien des Bâtiments (COTUB) en garantie du paiement de la somme de 777.030d.801 grevant les 3750 parts des cautions hypothécaires de la propriété, enregistrée le 7/11/2012.

2- Une hypothèque volontaire grevant les 3750 parts objet de la saisie immobilière au profit de la Banque de l'Habitat en garantie du paiement de la somme de 1681d.379 enregistrée le 31/01/2009

9/ Mise à prix :

- La mise à prix des 3750 parts indivises dans l'immeuble objet du titre foncier n°64198 Ariana, lesquelles parts objet de la licitation, a été fixée par l'expert Slaheddine Zarrouk à 750.000d.000 selon une évaluation faite par expertise en exécution de l'ordonnance sur requête n°78413 rendue par le Tribunal de Première Instance de l'Ariana le 6/7/2012.

10/ Tribunal et audience de licitation :

- La vente aux enchères des 3750 parts objet de licitation sur les 313238 parts (3750/313238 de la propriété objet du titre foncier n°64198 Ariana telles que décrites dans le présent cahier des charges ainsi que le rapport d'expertise effectué par l'expert Slaheddine Zarrouk aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de l'Ariana le lundi 10 mai 2021 à 9H du matin au siège du tribunal de première instance de l'Ariana sis à la Cité Administrative Ibn Rochd Ariana selon les procédures du Code des Procédures Civiles et Commerciales.

11/ Visite de l'immeuble :

- Toute personne désirant d'acheter ou de participer aux enchères publiques ne peut visiter l'immeuble tous les jours pendant la journée à Sidi Amor Boukhtioua, Ariana.

12/ La participation aux enchères :

- Pour participer aux enchères qui auront lieu au siège du tribunal de première instance de l'Ariana, toute personne intéressée doit consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale ou présenter le jour de l'audience un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après l'obtention au préalable d'une autorisation du Gouverneur de la région.

2021400817VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Société GLE Hydraulique

I.U : 0617737m

Capital social : 15.000,000 dinars

Siège social : Rue 10950 n°27 Mourouj 2 Ben Arous

En vertu, du jugement n°33797 rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 11/4/2019, il a été décidé ce qui suit :

- La faillite de la société GLE Hydraulique.

- La mise des scellés où il est nécessaire.

- La nomination de monsieur Ezzeddine Habib entant que syndic de la faillite et monsieur Mohammed AYADHI entant que Juge-commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite conformément aux articles 530 et 531 du code de commerce, soit directement contre décharge à son bureau sis au 8, rue de Kuweit Lafayette 1002 Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°345 Tunis Hachad 1049.

2021T00350VEPA2

Avis

En vertu d'une décision judiciaire émanante du tribunal de 1ère instance Manouba en date du 31/3/2021 sous le numéro 68713 Maître Olfa Ben Sassi est nommée liquidateur judiciaire sur l'héritage de Mr Bechir Ben Aoun et Mme Sondes Dhambri est nommée Juge Contrôleur.

2021T00378VEPA2

Avis

En vertu d'un jugement de retour de décision de liquidation concernant l'héritage de Mr Nafti en date de 17/02/2021 affaire numéro 117 émanant de tribunal de 1ère instance Manouba.

2021T00379VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°86743 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 19/8/2019, M. Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle. Sousse (Tel 99 961 170) est désigné liquidateur judiciaire des biens immobiliers, mis en commun, entre feu Sghaier Godcha et sa veuve Sondes Boudhina, qui se composent d'un terrain nu de 233,5455m², sur une superficie totale de 10276 m² objet du titre foncier n°115975 Sousse, sis à Sousse: Route de Kalaa Sghira.

2021S00406VEPA2

Avis aux créditeurs

Par ordonnance sur requête numéro 7914 rendue le 13/01/2021 par le juge des tutelles auprès du Tribunal de Première Instance de l'Ariana il a été autorisé à Madame Dorra fille de Taher Tlili agissant au nom de son fils mineur Mohamed Ben Mansour, de procéder à la dissolution de la Société Techno Service et Maintenance (SARL) son siège sis au 18 Rue Aghleb Tamimi Borj Louzir 2073 Soukra Ariana son RC : B3265352018.

Mme Dorra Tlili invite tous les créanciers de la Société Techno Service et Maintenance (SARL) à se présenter au Cabinet de son Avocate Maître Henda Ben Rejeb, sis au 20 Avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis Belvédère, munis des documents justifiant sa créance et ce dans un délai de trente jours à la date de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021400812VEPA2

SOCIETE DE GESTION ET SERVICES DE RESTAURATION

MIGUOSTO

39 L'Indépendance 2000 Bardo

MF : 1437433D

En vertu du rapport de liquidation enregistré à la recette des finances Le Bardo le 31/3/2021 sous le n°21801176 quittance n°27234. Le liquidateur Sadok Mokaddem a fait les différents travaux de liquidation. Tous les créanciers ont également été convoqués et informés de la nécessité de sceller les travaux de liquidation et celui-ci a été approuvé et par suite il a terminé toutes les démarches de liquidation à propos les associés et les créanciers.

2021400820VEPA2

Avis de Distribution

Le greffier du tribunal de première instance de Manouba annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme 30.100.000 consignée à la trésorerie générale de Tunisie quittance MO23090 du 12/3/2020 contre la société AMIDRA CONFECTION, à la diligence de maître Asma Ben Arbia avocate pour le compte de banque de financement des petite et moyennes entreprises dans l'affaire n°123 du 11/3/2021.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 de code de procédures civils et commerciales.

2021400845VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SETCAR

S.A. au capital de 10.200.000 Dinars

Siége social : GP1 Route de Sousse Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0011872D

Identifiant CNSS : 51266

Messieurs les actionnaires de la société "SETCAR" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 7/5/2021 à 10h à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2020.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Renouvellement du mandat des administrateurs

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9/Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2021T00370SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAYARA

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : GP1 Route de Sousse Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 011877 J

Identifiant CNSS : 04530203

Les actionnaires de la société" SAYARA " sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 7/5/2021 à 11h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2020.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2021T00371SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ESSVIK HENRIKSEN ET LARSEN TUNISIE S.A. (En Liquidation)

Société anonyme

Au capital de 1.700.000 Dinars

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre de commerce : B147451996

Matricule Fiscal : 003783 G B M 000

C.N.S.S. : 23006-17

Messieurs les actionnaires de la Société «ESSVIK HENRIKSEN ET LARSEN TUNISIE S.A. «En liquidation» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 8 Heures au siège de la société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation des états Financiers de l'Exercice 2020

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur de l'Année 2020

- Renouvellement du mandat du liquidateur

- Questions diverses.

2021T00380SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le jeudi, 29 avril 2021

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme

Au capital de 25.000.000 DT

16 avenue Jean Jaurès - Tunis

Identifiant Unique : 381878S

Sur décision du Conseil d'Administration du 25 mars 2021, messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le jeudi, 29 avril 2021 à 11 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers individuels de l'exercice 2020 ;

2) Approbation des conventions et opérations spéciales de l'exercice 2020 ;

3) Approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice 2020 ;

4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020 ;

5) Reclassement des comptes de réserves ;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7) Approbation des montants des jetons de présence relatifs à l'exercice 2020 ;

8) Ratification d'administrateur;

9) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10) Emission d'Emprunts Obligataires;

11) Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions où plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

2021T00382SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE SHEFA MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 14 550 000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer - 2036 La Soukra

Numéro RNE : 1352461Q

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Mercredi le 21 avril 2021 à 13h, au siège de la Société Clinique Internationale Hannibal sis à la Cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, les Berges du Lac 1053 - Tunis (Salle Mezzanine) à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2020 ;

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 ;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

6- Autres points;

7- Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2021R00917SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HEALTH CARE CENTER CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL (THCC)

Société anonyme

Au capital de 33 000 000 DT

Siège social : Rue de La Feuille d'Erable, Résidence RIVERA, Bloc D, Cité Des Pins - Les Berges du Lac 1053, Tunisie

Numéro RNE : 1002042C

Le conseil d'administration décide de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu mercredi le 21 avril 2021 à 16h, à son siège social (Salle Mezzanine) à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2020 ;

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 ;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

6- Autres points;

7- Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2021R00918SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société de Gestion Zahraoui - Clinique Ezzahra

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Abou Kacem Zahraoui 2034 Ezzahra - Tunisie

Numéro RNE : 1332069A

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu mercredi le 21 avril 2021 à 14h30, au siège de la Société Clinique Internationale Hannibal sis à la Cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, les berges du Lac 1053 - Tunis (Salle Mezzanine) à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2020;

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 ;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020;

6- Autres points;

7- Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2021R00919SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société de Gestion Zahraoui - Clinique Ezzahra

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Abou Kacem Zahraoui 2034 Ezzahra - Tunisie

Numéro RNE : 1332069A

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu Mercredi le 21 avril 2021 à 15h30, au siège de la Société Clinique Internationale Hannibal sis à la Cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, les berges du Lac 1053 - Tunis (Salle Mezzanine) à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement du Capital social;

2- Autres points;

3- Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale

Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2021R00920SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société POLYCLINIQUE TAOUFIK

Société anonyme

Au capital de 123 000000 DT

Siège social : Boulevard Med Bouazizi, Nord Hilton, Tunis - Tunisie Numéro

RNE : 0805334V

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Mercredi le 21 avril 2021 à 9h, à la Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des Pins - Les berges du Lac 1053, Tunis (Salle Mezzanine) à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2020 ;

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 ;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

6- Ratification de la nomination du nouvel administrateur;

7- Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes, La société INTERAUDIT;

8- Pouvoir pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2021R00921SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE DE LA SOUKRA

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer, Ariana, Tunisie

Numéro RNE : 0614952E

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu mercredi le 21 avril 2021 à 12h, au siège de la Société Clinique Internationale Hannibal sis à la Cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviera, Bloc D, les berges du Lac 1053 - Tunis (Salle Mezzanine) à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2020 ;

2- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 ;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

4- Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

6- Autres points

7- Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale

Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2021R00922SANB3

Ajournement de la date de l'assemblée générale ordinaire AGO

De Tunis Bay Alliance Golf Project, SA

Société anonyme

Au capital de 18 200 000 de dinars

Siège social : Rue 14 janvier Khezama Est 4051 - Sousse Jawhara

MF : 1417331M

Les actionnaires de la Société Tunis Bay Alliance Golf Project TBAGP sont avisés de l'ajournement de l'assemblée générale ordinaire AGO désignée pour le mercredi 14/4/2021 à une date ultérieure : le lundi 3/5/2021 à partir de 10h au siège élu : villa n°20 rue Lac Oubaira Lac 1 - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société.

2- Désignation d'un bureau d'audit pour auditer la situation de la Société durant les années 2015-2016-2017-2018-2019-2020.

3- Attribution des pouvoirs pour les formalités légales.

2021R00926SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

DE NGI TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 1300 000 DT

RNE 1385487F

Siège social : 53, rue de l'énergie Charguia I, 2035 Tunis Carthage

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la société NGI TUNISIE SA qui se tiendra le jeudi 22 avril 2021 à 10 heures au siège social de la société NGI TUNISIE, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration

2- La décision en matière de continuité de l'exploitation de la société dans le cadre de l'application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

3- Pouvoirs et Formalités.

2021R00928SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE WYDLER CONFECTION S.A

Société anonyme

Au capital social de 109 000 DT

Siège social : Zone Industrielle Zaghouan

RC : B06145692009

Mat. Fiscal : 1116881Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires;

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le jeudi 22 Avril 2021 à 10h30 heures matin dans les locaux de la société sise à la zone industrielle de Zaghouan, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour :

1- PV de la dernière assemblée du 8-10-2019 ne sera pas lu. Il est joint à la présente.

2- Rapport d'activité du président.

3- Présentation des comptes de l'exercice 2019.

4- Rapport de l'organe de révision.

5- Approbation des comptes de l'exercice 2019 et décharges aux administrateurs.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2019.

7- Questions diverses.

8- Les actionnaires qui souhaitent obtenir de plus amples précisions sur les comptes du bilan et les états financiers 2019 ou qui désirent consulter les livres comptables sont priés de contacter la direction au siège social de la société sise à la zone industrielle Zaghouan 1100 dans les heures de travail de la société.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons Messieurs, nos Salutations distinguées.

2021R00931SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Société Cytopharma SA"

Société anonyme

Au capital social : 18.615.390 Dinars

Siège social : Z.I Hammam Zriba, Zaghouan

MF : 1204054DAM000

Les actionnaires de la société CYTOPHARMA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 avril 2021 à 12h au siège de la société Alternative Capital Partners sis à Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du lac Victoria Les Berges du Lac 1053, et décide de fixer son ordre du jour comme suit :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'AGO

2. Lecture et discussion du rapport du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

5. Affectation du résultat

6. Approbation des conventions réglementées,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Fixation des jetons de présence pour les administrateurs

9. Pouvoirs pour formalités.

2021R00940SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 28 avril 2021 à 11 H

SOCIETE SINEW

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : N°1078806N

Affiliation n° : 263530-78

Messieurs les Actionnaires de la société SINEW sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 11H, au siège de la Société PARENIN sis au 91 Avenue de Carthage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2020 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

7. Nominations des administrateurs;

8. Informations concernant les déclarations de fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'année 2021 ;

10. Délégation des pouvoirs.

2021R00948SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du mercredi 28 avril 2021 à 11H30

Société SINEW

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : N°1078806N

Affiliation n° : 263530-78

Messieurs les Actionnaires de la société SINEW sont invités à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 11H30, au siège de la Société PARENIN sis au 91 Avenue de Carthage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Examen de la situation de la Société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Mise à jour des statuts.

2021R00949SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 28 avril 2021 à 10H

Société PARETEC

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : 7 Avenue du 15 Octobre Lacagna Ouardia 1009 Tunis

Identifiant Unique : 1092976R

Affiliation n° : 263608-59

Messieurs les Actionnaires de la société PARETEC sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 10H, au siège de la Société PARENIN sis au 91 Avenue de Carthage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2020 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

7. Nominations des administrateurs;

8. Informations concernant les déclarations de fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

9. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'année 2021;

10. Nomination du commissaire aux comptes.

11. Délégation des pouvoirs.

2021R00950SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 225.000.000 dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : N°000120H

Matricule CNSS : 767/88

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 29 avril 2021 à 10 heures.

Compte tenu des circonstances liées à l'épidémie Covid-19, la réunion sera tenue à distance, en privilégiant les moyens de communication audiovisuelle, garantissant la diffusion en direct de la réunion.

En conséquence les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée via un vote exprimé par courrier ou donner un pouvoir au Président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à consulter le site Web de la banque www.bt.com.tn pour :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.

- Consulter les documents mis à leur disposition

- Poser toute question, adressée au Président de l'Assemblée ou aux commissaires aux comptes relative aux points inscrits à l'ordre du jour.

- Consulter les réponses fournies aux questions posées.

L'assemblée statuera sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités d'organisation de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée relatif à la gestion 2020 ;

- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 ;

- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées, en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des conventions règlementées, en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 ;

- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 et distribution de dividendes;

- Réaffectation des réserves à régime spécial;

- Ratification de la cooptation d'un Administrateur;

- Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes ;

- Autorisation de l'émission d'emprunts obligataires;

- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités règlementaires ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2021R00951SANB3

Convocation

Société Immobilière ESSID Zouheir

Société anonyme

Capitale social : 620.000 dt

Siège social : Zone industrielle Dar Chaabene El Fehry

Matricule fiscal : 1549342X/A/M/000

Tous les Administrateurs de la société «IMMOBILIERE ESSID Zouheir S.A» sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 30/4/2021 à 11h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

Augmentation du capital social.

2021R00954SANB3

Convocation

Société «ESSID TRADING COMPANY»

Matricule fiscal : 1095593 S/B/M/000

Société anonyme

Au capital social de 850.000 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 303512-96

Siège social : Avenue El Arbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les administrateurs de la société «ESSID TRADING COMPANY S.A» sont convoqués à la réunion du Conseil d'administration qui aura lieu le 30/4/2021 à 10h au siège de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

2021R00955SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

WIFAK SICAR

S.A. au capital de 920.000 Dinars

Siège social : Avenue de la Terre, Résidence Inès, bloc «B» 3ème étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis

I.U : 1092615S/P/M/000

RC : B0128822009

Les actionnaires de la société WIFAK SICAR sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 10h au siège de la société sis à l'Avenue de la Terre, résidence Inès, bloc «B» 3ème étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activités au 31/12/2020

2. Approbation des états financiers au 31/12/2020

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020

4. Lecture du rapport du comité Charaique relatif à l'exercice 2020

5. Approbation des conventions réglementées effectuées en 2020

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020

7. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2020

8. Recomposition du Conseil d'Administration

9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021R00958SANB3

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT

COTUB

SA au capital de 18 000 000 Dinars

Siège social : Route de Tunis Km 0.5 Sfax

Identifiant unique : 3755C

Messieurs les actionnaires du Comptoir Tunisien de Bâtiment (CO.TU.B) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra le samedi 8 mai 2021 à midi au siège administratif de la Société sis à la route de Gabès Km 0,5 (rue Ali Ben Khlifa) - Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ajout d'une activité secondaire : Traitement de données informatiques, hébergement et activités connexes.

2. Mettre à jour les statuts.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2021R00959SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2020

(A distance)

BH BANK

Société anonyme

Au capital de 238.000.000 Dinars

Siège social : 18, avenue Mohamed V-1080 Tunis

Identifiant unique : 0024588W

La BH BANK informe ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020 aura lieu le jeudi 29 avril 2021 à 10 heures.

Au vu des circonstances actuelles liées à l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le circulaire du secrétariat général du gouvernement numéro 429 du 3-11-2020, la réunion sera tenue à distance par visio-conférence à partir du siège de la banque sis au 18 avenue Mohamed V - 1080 - Tunis et délibérera sur l'ordre du jour suivant:

1- Approbation des modalités de déroulement de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020,

4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020 et des conventions réglementées,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020,

6- Quitus aux administrateurs,

7- Nomination des membres au conseil d'administration,

8- Renouvellement des mandats d'Administrateurs.

9- Nomination d'un administrateur indépendant.

10- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidents et des membres des comités.

A cet effet, les actionnaires qui détiennent au moins 10 actions sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir au président de l'assemblée.

Ce vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la banque à l'adresse suivante : www.bh.com.tn pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'assemblée mis à leur disposition notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel soit à partir de leur adresse e-mail personnelle qu'ils ont indiquée dans le formulaire d'enregistrement.

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée et ce au plus tard le 28 Avril 2021.

Les questions ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de la banque au plus tard le 19 Avril 2021.

Toutes remarques transmises à la banque avant la tenue de l'assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée.

Tout actionnaire qui veut donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 22 Avril 2021 son pouvoir au siège social de la BH BANK.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires sur la plateforme dédiée ou à la Direction des Participations, et des produits structurés, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5ème étage 1023 Montplaisir.

2021R00960SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28/4/2021

ARAB TUNISIAN BANK

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 DT

Siège social à Tunis 9, rue Hédi Nouira

Identifiant Unique au RNE : 0014161 Q

Matricule fiscal : 14161/Q/P/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 28 avril 2021 à 12:30 heures du matin, à l'hôtel Movënpick - les Berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital,

2- Augmentation du capital,

3- Modification de l'article 7 des statuts,

4- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale extraordinaire, y compris le Bulletin de vote et l'Acte de mandat spécial, sont mis à la disposition des actionnaires; souhaitant voter par correspondance ou se faire représenter.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2021R00966SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

du 28/4/2021

ARAB TUNISIAN BANK

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 DT

Siège social à Tunis 9, rue Hédi Nouira

Identifiant Unique au RNE : 0014161 Q

Matricule fiscal : 14161/Q/P/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020 qui se tiendra le 28 avril 2021 à 11 h du matin à l'hôtel Movënpick, les Berges du Lac.

Et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

4- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

5- Fixation du montant des jetons de présence;

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020 ;

7- Nomination des administrateurs et du Conseiller pour la période 2021-2023;

8- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2020 ;

9- Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2020 ;

10- Nomination des commissaires aux comptes pour les années 2021, 2022 et 2023,

11- Autorisation pour émission d'un emprunt obligataire de 300 millions de dinars,

12- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette Assemblée, y compris le Bulletin de vote et l'Acte de mandat spécial, sont mis à la disposition des actionnaires souhaitant voter par correspondance ou se faire représenter.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2021R00967SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

De la société MEDFACTOR S.A

GP1 Km12 - 2034 Boumhel

Matricule fiscal : 1163136B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MEDFACTOR S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 29/4/2021 à 14H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport annuel de gestion pour l'exercice 2020

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020

3) Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2020

4) Affectation des résultats

5) Distributions des dividendes

6) Fixation des jetons de présence

7) Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

8) Quitus aux Administrateurs

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00970SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2021

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

www.ubci.tn

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 27 avril 2021 à 10 heures à l'hôtel «PARIS» aux Berges du Lac à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'exercice 2020.

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

3. Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48.

4. Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6. Quitus aux Administrateurs.

7. Transfert aux réserves facultatives du montant à prélever sur les réserves «à régime spécial» et représentant la partie devenue disponible de ces réserves.

8. Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'année 2021.

9. Renouvellement de mandats d'Administrateurs.

10. Ratification de la cooptation d'Administrateurs par le Conseil d'Administration

11. Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales.

12. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.

13. Pouvoirs pour formalités.

2021R00974SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société BH SICAF (Filiale de la BH BANK)

S.A au capital de 15 000 000 D

Identifiant Unique : 0496267D

Siège social : Immeuble Espace Tunis Bloc K - 5ème étage

Rue Chebbia Montplaisir - 1073 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société BH SICAF (Filiale de la BH BANK) sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 28 avril 2021 à 10H30, au siège social de la BH INVEST (Intermédiaire en Bourse) sis à Tunis, Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Sghaier Aouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord 1003, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020;

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées;

3/ Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers clos le 31/12/2020;

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2020;

5/ Quitus aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020;

6/ Fixation du montant des jetons de présence;

7/ Pouvoir pour formalités.

2021R00985SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires

Statuant sur l'exercice 2020

Société «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société anonyme

Au capital de 15 130 500,000 DT

Siège social : Zone Industrielle - 5080 Teboulba

Identifiant Unique : 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 145320-14

Les actionnaires de la société «Briqueterie LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC, société anonyme, sont convoqués par le conseil d'administration réuni le 16 mars 2021, en assemblée générale ordinaire Annuelle des actionnaires, au siège social de la société, le mardi 18 mai 2021 à dix (10) heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires;

2/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020;

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

4/ Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020;

5/ Approbation des états financiers de l'exercice 2020;

6/ Approbation des rapports de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020;

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2020;

8/ Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du CSC ;

9/ Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général;

10/ Approbation des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration ainsi que les rémunérations des membres du comité permanente d'audit;

11/ Questions diverses;

12/ Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet de résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires et dirigeants.

2021S00408SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'année 2020 du 8 mai 2021

Société «SELIMAT-SA»

SA au capital de 1 950 000 DT

Siège social : Route de Tunis GP1 Z.I Akouda

Matricule fiscal : 09291R/A/M/000

Identifiant Unique : 09291R

Messieurs les actionnaires de la Société «SELIMAT - SA» sont invités à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 8 mai 2021 à partir de 9h du matin au siège social de société sis à la route de Tunis GP1 Z.I Akouda à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice, 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

3. Approbation du rapport établit par le conseil d'administration pour l'exercice 2020

4. Approbation des états financiers dudit exercice

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020

7. Distribution d'une partie des résultats reportés,

8. Approbation des conventions conclues dans le cadre des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

9. Approbation de la décision du conseil d'administration concernant la désignation d'un Directeur Général Adjoint et la fixation de sa rémunération

10. Questions diverses

11. Pouvoirs pour formalités.

2021S00409SANB3

Convocation

HORIZON MECANIQUE DU SUD

S.A au capital de 220.000 dinars

Siège Social et Usine : Z.I Poudrière 1

Rue Mahmoud Akrout – sfax – Tunisie

Adresse postale : PTT Hached BP N°2 – 3069 Sfax

MF : 008678 DAM 000

RC : B 129841997

Il est porté à la connaissance de tous les associés de la société Horizon mécanique du sud qu'ils sont convoqués à :

- Assemblée générale ordinaire le : Dimanche 9 mai 2021 à 11 heures du matin au siège de la Sté à la Z.I Poudrière rue Mahmoud Akrout Sfax pour approbation des bilans au 31/12/2020.

2021X00389SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie des Phosphates de Gafsa

Société anonyme

Au capital de 267.935.364,840 dinars

Siège social : Cité Bayache - Gafsa

MF : 000308TAM000

Suite à la décision du Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2021, Messieurs les actionnaires de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 9 h 30 aux bureaux de la CPG sis, 9 rue du Royaume d'Arabie Saoudite à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers 2019

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions y contenues

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019

7. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2019.

8. Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2019.

9. La nomination d'un co-commissaire aux comptes pour la révision des comptes de la compagnie des phosphates de Gafsa et les comptes consolidés au titre des exercices 2020-2021-2022.

10. Résolutions.

2021400814SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Compagnie des Phosphates de Gafsa

Société anonyme

Au capital de 267.935.364,840 dinars

Siège social : Cité Bayache - Gafsa

MF : 000308TAM000

Suite à la décision du Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2021, Messieurs les actionnaires de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 28 avril 2021 à 11 h aux bureaux de la CPG sis, 9 rue du Royaume d'Arabie Saoudite à Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des articles 26, 31 et 41 du statut constitutif de la CPG conformément à la loi 47/2019 datée le 29 mai 2019.

2021400815SANB3

Convocation aux actionnaires

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après "Bank ABC - Tunisie" porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le 29 avril 2021 à 13h au Siège Social de la Banque, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée,

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire,

3. Lecture du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers de l'exercice 2020,

4. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020,

5. Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020,

6. Approbation des conventions réglementées,

7. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2020,

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs pour l'année 2021,

9. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2020,

10. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire,

11. Renouvellement du mandat de "HORWATH ACF" pour une durée de trois (3) ans,

12. Pouvoirs en vue des formalités,

13. Questions diverses.

2021400819SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

ALUBAF INTERNATIONAL BANK - Tunis

Société anonyme

Au capital de 25,000.000 dollars

Siège social : Rue de la Bourse, Les Jardins du Lac II Tunis

I.R.C. : B199771998

M.F : 030554Y/PM/000

Messieurs les actionnaires de la société Alubaf International Bank - Tunis sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le mardi 17/5/2021 à 11 heures au siège de la Banque sis à la Rue de la Bourse, Les Jardins du Lac II Tunis, ou le cas échéant, par Vidéoconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification des statuts conformément à la nouvelle législation en vigueur

Vous êtes en outre avisés que tous les projets de modification destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2021400822SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

ALUBAF INTERNATIONAL BANK - TUNIS

Société anonyme

Au capital de 25,000.000 dollars

Siège social : Rue de la Bourse, Les Jardins du Lac II Tunis

I.R.C.: B199771998

M.F.: 030554Y/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Alubaf International Bank - Tunis sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le mardi 17/5/2021 à 10 Heures au siège de la Banque sis à la Rue de la Bourse, Les Jardins du Lac II Tunis, ou le cas échéant, par Vidéoconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports moral et financier du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.

3. Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2019.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020.

5. Revue de la composition du conseil d'administration.

6. Détermination du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

Vous êtes en outre avisés que tous les rapports destinés à cette assemblée sont tenus à votre disposition au siège social de la société durant le délai légal.

2021400823SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société pour la Construction du Gazoduc Transtunisien (SCOGAT S.A.)

Au capital de 200.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 2568X

MF : 2568X/M/A/000

CNSS : 00320286-89

Messieurs les actionnaires de la Société pour la Construction du Gazoduc Transtunisien (SCOGAT S.A.) Sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 26 avril 2021 à 14h30 au siège de la SCOGAT au Centre Urbain Nord à Tunis, avec l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la nomination de deux Administrateurs ;

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/1212020 ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020 ;

6. Coût du cabinet du commissaire aux comptes ;

7. Pouvoir pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2021400833SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMEN BANK

SA au capital de 132.405.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - Tunis

R.N.E : 0000221M

M.F. 00221 M/P/M/000

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK sont informés que la réunion de l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mardi 27 avril 2021 à 13 h 30 au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V en adoptant les moyens de communication à distance, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports, Général et Spécial, des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 et approbation des états financiers Individuels de la banque pour l'exercice 2020.

4- Quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

5- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2020.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

7- Emission d'Emprunts Obligataires ou autres.

8- Fixation du montant des jetons de présence et des rémunérations des comités pour l'exercice 2021.

9- Echéance de mandats et nomination des membres du Conseil de Surveillance.

10- Echéance de mandat et nomination d'un commissaire aux comptes.

11- Questions diverses.

Conformément aux articles 33 et 38 des statuts d'AMEN BANK l'assemblée générale se composent de tous les Actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires sont invités à consulter l'espace Actionnaires de la banque à l'adresse suivante: http:\\actionnaires.amenbank.com.tn pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition, notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social d'Amen Bank (Départements des Titres du Marché).

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée, au plus tard le 20 avril 2021.

Hormis les questions ayant une incidence sur le vote toutes les autres questions et remarques transmises à AMEN BANK avant la tenue de l'assemblée, ou posées séance tenante donneront lieu à des réponses aux actionnaires au cours de l'assemblée en temps réel.

Tout actionnaire désirant donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire, son pouvoir au siège social d'Amen Bank.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Département des Titres du Marché) et ce durant le délai légal.

2021400834SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Premium Multiservices «PMS»

S.A. au capital de 200 000 Dinars

Siège social : Immeuble Tej, 1er étage, Avenue 18 Janvier 1952 - Ariana

Identifiant Unique : 1249877 F

Messieurs les actionnaires de la Société Premium Multiservices «PMS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 23 avril 2021 à 10h au siège de la société «SERGAZ» sis au Centre Urbain Nord 1080 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2020;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020;

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2020;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020;

5. Fixation du montant des jetons de présence;

6. Ratification de la nomination d'un Administrateur;

7. Renouvellement du mandat des Administrateurs;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2021400837SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ)

S.A au capital de 99.000 Dinars

Siège social : centre Urbain Nord - Tunis - 1080

Identifiant Unique : 12205 B

Messieurs les actionnaires de la Société de Service du Gazoduc Transtunisien (SERGAZ) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 26 avril 2021 à 11h au siège de la société sis au Centre Urbain Nord - Tunis -1080, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2020;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020;

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020; 4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020 ;

5- Affectation du bénéfice de l'exercice 2020 ;

6- Fixation du montant des jetons de présence;

7- Ratification de la nomination de quatre Administrateurs;

8- Pouvoirs pour accomplir les formalités prévues par la loi.

2021400839SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'Investissement à capital variable de catégorie mixte

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0492573T

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

Les actionnaires de SICAV L'INVESTISSEUR sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 29 avril 2021 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque - 1er étage, Cité des Sciences, 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Renouvellement des mandats d'administrateurs

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2021400841SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV AVENIR

Société d'Investissement à capital variable de catégorie mixte

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0438803G

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1082 El Menzah IV

Les actionnaires de SICAV AVENIR sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 30 avril 2021 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque 1er étage, Cité des Sciences, 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Renouvellement des mandats d'administrateurs

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2021400842SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'EPARGNANT

Société d'Investissement à capital variable de catégorie obligataire

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0587518J

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 - Tunis

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNANT sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi 28 avril 2021 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (salle de conférence), Cité des sciences, 34 Rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Désignation d'un nouvel administrateur

9. Renouvellement des mandats d'administrateurs

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2021400843SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à capital Variable de catégorie obligataire

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 1488119C

Siège social : Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray -

Cité des Sciences - 1082 El Menzah IV

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 27 avril 2021 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (salle de conférence), Cité des sciences, 34 Rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Désignation d'un nouvel administrateur

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2021400846SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mme Ahlem Bent Mohsen Slimani Titulaire de la CIN n°07131431 délivrée le 19 août 2017 déclare la perte de propriété surface 310/01 du 14 octobre 2002 objet du titre foncier 98025 Tunis sis à cité Elfath Jebal Jloud Tunis.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°186 du 19 Mars 2021 par la sécurité Nationale du Jebal Jloud.

2021R00924DIVD2

Avis d'enquête

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Dans le cadre de la réalisation des projets de développement, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz projette de réaliser une ligne électrique de haute tension (225 kV), d'une longueur d'environ 30 km reliant les deux postes Béja et Oued-zargua 2.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le

passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège de gouvernorat de Beja, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2021R00962DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mohamed Ben Abdelkader Ben Ahmed Boukataia titulaire de la CIN n°02961456, déclare la perte de son acte de propriété n°03/22386 du 15/9/2008 objet du titre foncier n°123929 Sousse sis à Kalaa Kébira Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée sous n°142 le 01/4/2021 par le poste de police de Kalaa Kébira.

2021S00410DIVD2

Avis

Mr Abdessetar Belkahla annonce avoir perdu son titre de propriété de la moitié à l'indivision d'une maison située à la route de l'Afrane km 2 Sfax et il veut extraire un autre titre au lieu du perdu. Aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Chtourou Abdesselem siégeant à la rue Sidi Ali Karray Sfax, après un délai de 70 jours.

2021X00385DIVD2

Avis

Mr Samir Ben Amor, et Mohamed Ben Amor, Annoncent qu'ils ont perdu le titre de propriété d'un terrain de superficie de 896 m² sis à la route Tunis et Mahdia km 04 Sfax, effectué par l'acte de partage daté le 28 novembre 2004 enregistré à Sfax Arbi Zarrouk le 24 décembre 2004 n°M091170 devant deux notaires Lotfi Meziou et Mahmoud Meziou et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Maître Abdennadher Mohamed Sadok à la route de Mahdia km6 Sakiet ddair Sfax et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis.

2021X00387DIVD2

Avis

El Mondher Ben Mohamed Chefii annonce qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain contenant 1165 m² situé à la route de l'Afran Sfax. Il veut avoir un 2ème extrait original.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du maître Houda Laroussi situé à la rue des notaires médina arabe Sfax dans un délai de 70 jours. Passé ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00392DIVD2

Avis

Mohamed el Bachir Ben Ahmad el Fandri annonce qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain contenant au passé 6 oliviers et d'un lot à l'Est contenant au passé 17 oliviers et ils sont devenus après selon le contrat perdu des terrains blanc situés à la route el Ain mil 23. Il veut avoir un 2ème extrait original.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du Maître Houda Laroussi situé à la rue des notaires médina arabe Sfax dans un délai de 70 jours. Passé ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2021X00393DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

SORIL S.A CA : 4 199 000 DT

Koutine - Médenine

MF : 07971B/A/M/000

RC : B160891996

L'annonce N°2021 R 811 SAN B3.

Parue au JORT n°26 en date du 30/3/2021 Page 701-702.

Est Corrigée comme suit :

I. Qu'ils sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire à la place et au lieu de l'assemblée générale, extraordinaire.

II. Les mêmes associés, sont invités expressément à assister le même jour à l'assemblée générale, Extraordinaire qui se tiendra à 14 heures au même lieu, pour délibérer :

- De l'augmentation du capital social de la Soril.

- Et de l'incorporation de Nouveaux Associés.

Au lieu et à la place de :

- De la désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021, 2022.

- Et De la désignation de la date de l'assemblée générale ordinaire, laquelle statuera sur les Etats Financiers de l'exercice 2020.

2021R00934RECZ9

Rectificatif

M.F : 1226463M

Annonce N°2021400172SANB2

Publiée au JORT n° 11 daté du 5/02/2021

La société a oublié :

Le numéro du compte indisponible : 21000000404200273584 ouvert sur les livres de TSB

Le délai de souscription : quinze (15) jours à compter de la publication au Jort de la présente notice

Valeur nominale : 10 DT.

2021400827RECZ9

Office National du Tourisme Tunisien C014

Pays : TUNISIE

PASSIF DU BILAN

Du 01/01/2017 Au 31/12/2017

Edité le 17/12/2020 10:15:42

Monnaie : Dinars

Désignations	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES.		
-Fonds de dotation	36 755 742.110	36 755 742.110
-Réserves légales	784 956.016	472 960.707
-Autres Capitaux Propres	108 906 507.630	109 617 081.759
-Résultats Reportés	(64 822 711.946)	(50 320 180.003)
-Effets des mdifications comptables	6 969 128.472	212 463.499
.Total Capitaux Avant Resultat De L'Exercice.	88 593 622.282	96 738 068.072
Resultat de l'exercice	(17 645 711.527)	(14 502 531.943)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	70 947 910.755	82 235 536.129
PASSIFS.		
PASSIFS NON COURANTS.		
-Provisions pour risques et charges	13 143 900.759	13 143 900.759
-Autres passifs financiers	217 546.922	279 703.264
-Cautionnement Reçue	390.000	390.000
.TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS.	13 361 837.681	13 423 994.023
PASSIFS COURANTS.		
-Autres passifs courants	110 217 338.260	100 052 864.048
-Fournisseurs et comptes rattachés	44 782 116.748	42 484 137.103
-Autres Passifs Financiers Courants	252 051.030	234 244.280
-Concours Bancaires	653 239.473	411 950.632
.TOTAL DES PASSIFS COURANTS.	155 904 745.511	143 183 196.063
TOTAL DES PASSIFS.....	169 266 583.192	156 607 190.086
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	240 214 493.947	238 842 726.215

Office National du Tourisme Tunisien C014

Pays : TUNISIE

PASSIF DU BILAN

Du 01/01/2017 Au 31/12/2017

Edité le 17/12/2020 10:15:42

Monnaie : Dinars

Désignations	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES.		
-Fonds de dotation	36 755 742.110	36 755 742.110
-Réserves légales	784 956.016	472 960.707
-Autres Capitaux Propres	108 906 507.630	109 617 081.759
-Résultats Reportés	(64 822 711.946)	(50 320 180.003)
-Effets des mdifications comptables	6 969 128.472	212 463.499
.Total Capitaux Avant Resultat De L'Exercice.	88 593 622.282	96 738 068.072
Resultat de l'exercice	(17 645 711.527)	(14 502 531.943)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	70 947 910.755	82 235 536.129
PASSIFS.		
PASSIFS NON COURANTS.		
-Provisions pour risques et charges	13 143 900.759	13 143 900.759
-Autres passifs financiers	217 546.922	279 703.264
-Cautionnement Reçue	390.000	390.000
.TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS.	13 361 837.681	13 423 994.023
PASSIFS COURANTS.		
-Autres passifs courants	110 217 338.260	100 052 864.048
-Fournisseurs et comptes rattachés	44 782 116.748	42 484 137.103
-Autres Passifs Financiers Courants	252 051.030	234 244.280
-Concours Bancaires	653 239.473	411 950.632
.TOTAL DES PASSIFS COURANTS.	155 904 745.511	143 183 196.063
TOTAL DES PASSIFS.....	169 266 583.192	156 607 190.086
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	240 214 493.947	238 842 726.215

ETAT DU RESULTAT

Edité le 10:17:25 17/12/2020

Du : 01/01/2017
Au : 31/12/2017

EXCERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE

Monnaie : Dinars

Désignations	*Notes*	2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus	II-1	3 896 055.948	3 390 816.366
Autres produits d'exploitation	II-1	104 997 628.276	122 676 655.089
.TOTAL DES Produits d'exploitation		108 893 684.224	126 067 471.455
charges d'exploitation			
Achats marchandises consommées	II-2	(665 925.563)	(588 691.471)
Publicités et relations publiques	II-2	(45 929 039.160)	(53 351 327.320)
Aides de l'Etat	II-2	(6 810 608.206)	(9 917 491.954)

ETAT DU RESULTAT

Edité le 10:17:25 17/12/2020

Du : 01/01/2017
Au : 31/12/2017

EXCERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE

Monnaie : Dinars

Désignations	*Notes*	2017	2016
Formations	II-2	(2 719 160.538)	(3 130 464.733)
Charges de personnel	II-2	(44 448 865.869)	(44 841 239.172)
Dotations aux amortissements et aux prov	II-2	(5 085 915.422)	(15 766 073.419)
Autres charges d'exploitation	II-2	(18 725 969.970)	(27 482 918.360)
.TOTAL DES charges d'exploitation		(124 385 484.728)	(155 078 206.429)
MARGE BRUTE.....		(15 491 800.504)	(29 010 734.974)

ETAT DU RESULTAT

Edité le 10:17:25 17/12/2020

Du : 01/01/2017
Au : 31/12/2017

EXCERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE

Monnaie : Dinars

Désignations	*Notes*	2017	2016
Produits et Charges Financieres			
Charges financières nettes	II-3	(9 200 789.620)	(765 752.233)
Produits des placements	II-3	3 334 374.120	2 956 451.208
Autres gains ordinaires	II-3	3 721 208.972	12 339 254.144
Autres pertes ordinaires	II-3	(349.074)	(14 414.329)
.TOTAL DES Produits et Charges Financieres		(2 145 555.602)	14 515 538.790
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV.IMPO		(17 637 356.106)	(14 495 196.184)
Impôt sur les bénéfices	II-4	(8 355.421)	(7 335.759)

ETAT DU RESULTAT

Edité le 10:17:25 17/12/2020

Du : 01/01/2017
Au : 31/12/2017

EXCERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE

Monnaie : Dinars

Désignations	*Notes*	2017	2016
.TOTAL DES Impôt sur les bénéfices		(8 355.421)	(7 335.759)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE..		(17 645 711.527)	(14 502 531.943)

2021400419BCFA5

TUNISO-EMIRATIE SICAV
5bis , Rue Mohamed Badra,1002 Tunis

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	**79 106 367**	**45 431 054**
Obligations et valeurs assimilées		72 469 679	42 364 794
Tires des Organismes de Placement Collectif		6 636 688	3 066 261
Placements monétaires et disponibilités		**56 166 661**	**27 806 770**
Placements monétaires	5	38 160 060	27 198 221
Disponibilités		18 006 601	608 548
Créances d'exploitation	6	**45 526**	**9 861**
TOTAL ACTIF		**135 318 554**	**73 247 685**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	134 905	76 996
Autres créditeurs divers	8	87 124	54 923
TOTAL PASSIF		**222 029**	**131 919**
ACTIF NET			
Capital	9	126 425 374	68 620 861
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 114	412
Sommes distribuables de l'exercice en cours		8 670 037	4 494 493
ACTIF NET		**135 096 525**	**73 115 766**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**135 318 554**	**73 247 685**

TUNISO-EMIRATIE SICAV
5bis, Rue Mohamed Badra , 1002 Tunis

TUNISO-EMIRATIE SICAV

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	**3 182 985**	**2 637 953**
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 030 978	2 492 553
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		152 006	145 400
Revenus des placements monétaires	11	**3 821 154**	**2 333 812**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**7 004 138**	**4 971 765**
Charges de gestion des placements	12	(404 745)	(292 803)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**6 599 394**	**4 678 962**
Autres charges	13	(211 436)	(174 974)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**6 387 958**	**4 503 987**
Régularisation du résultat d'exploitation		2 282 079	(9 494)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**8 670 037**	**4 494 493**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 282 079)	9 494
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		103 739	87 259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		203 628	(11 481)
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		**6 695 325**	**4 579 766**

TUNISO –EMIRATIE SICAV
5bis , Rue Mohamed Badra , 1002 Tunis

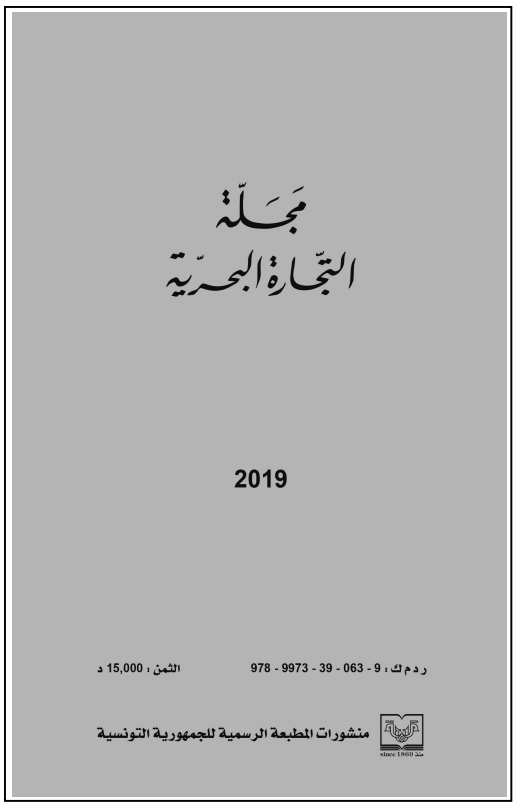
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**6 695 325**	**4 579 766**
Résultat d'exploitation	6 387 958	4 503 987
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	103 739	87 259
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	203 628	(11 481)
Frais de négociation de titres	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	**(2 174 537)**	**(1 586 068)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**57 459 971**	**557 540**
Souscriptions		
- Capital	182 948 650	86 307 212
- Régularisation des sommes non distribuables	107 697	52 692
- Régularisation des sommes distribuables	9 020 411	2 779 885
Rachats		
- Capital	(125 463 186)	(83 702 736)
- Régularisation des sommes non distribuables	(96 015)	(46 363)
- Régularisation des sommes distribuables	(9 057 586)	(4 833 150)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**61 980 759**	**3 551 239**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	73 115 766	69 564 527
En fin de l'exercice	135 096 525	73 115 766
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	685 420	659 374
En fin de l'exercice	1 259 614	685 420

VALEUR LIQUIDATIVE	107,252	106,673
TAUX DE RENDEMENT	6,69%	6,33%

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2021400763BCFA5



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-063-9

الحجم : 20 X 13

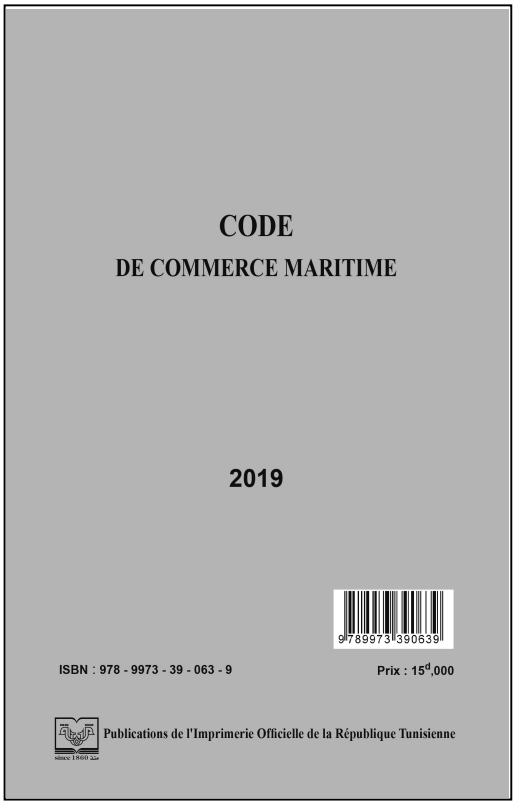
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-063-9

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

